



2e

arrondissement numéro 38-39/mai 2008

Mairie 8, rue de la Banque 75002 Paris Tél. 01 53 29 75 02 Fax 01 53 29 75 01 Courriel maire02@paris.fr Internet www.mairie2.paris.fr

Sommaire

Dossier Nouvelle mandature
page 5 à 11



- > **Nous continuons ensemble !**
- > **La nouvelle équipe municipale**
- > **Et maintenant... au travail !**
- > **Mais que fait le maire ?**

L'actualité près de chez vous
pages 2 à 3

- > **Du neuf dans le Sentier**
- > **Lisez jeunesse !**
- > **Mains libres et geste solidaire**
- > **Sorties de printemps**

Ça s'est passé près de chez vous
page 4

- > **En images**

Du pain sur la planche



La campagne et les élections municipales sont derrière nous.

Les urnes ont rendu leur verdict. Aussi, je tiens, à nouveau, à remercier tous les citoyens qui se sont exprimés, quel que soit leur vote. Les électeurs participent à faire vivre la démocratie. Leur geste est essentiel.

Les élus sont maintenant au travail, au service de tous les habitants du 2^e arrondissement.

Nous vous présentons, dans ce magazine, l'équipe municipale désormais en place, ainsi que ses nouveaux projets pour les six ans qui viennent.

Nous aurons à cœur de mettre en œuvre l'ensemble des engagements qui ont été pris au cours de la campagne électorale. Même si certains seront plus compliqués à tenir que d'autres. En effet, un projet de loi du gouvernement, portant prétexte de « modernisation de l'économie », comporte une série de mesures qui va rendre encore plus difficile la défense du commerce de proximité. Le petit commerce est indispensable à l'animation et à la qualité de vie des centres-villes. Faire ses courses au marché, ou en bas de chez soi, permet de consommer mieux, de créer du lien social et s'inscrit dans le cadre d'une politique de développement durable, en évitant de prendre la voiture pour s'approvisionner dans l'univers standardisé de la grande distribution. Or, dans le but de « développer la concurrence », la loi veut « favoriser l'installation de supermarchés » en cœur d'agglomération. Les autorisations d'implantation de nouvelles enseignes ne seront plus limitées à 300 m² mais à 1 000 m². Les outils vont manquer pour limiter les grandes surfaces dans le futur projet des Halles. Il n'y a pourtant pas de fatalité. À condition d'y croire, d'argumenter, de convaincre. Pour sauvegarder les maraîchers, bouchers et boulangers, les élus ont du pain sur la planche !

Bien sincèrement,
Jacques BOUTAULT, maire du 2^e arrondissement

Sur votre agenda

► Lundi 19 mai

Conférence « Mai 68 »

En mairie, de 19 h 30 à 21 h 30

► Mardi 20 mai

Bal du CAS

En mairie, à 14 h 30

► Mardi 20 mai

Écran libre

Salle Jean-Dame, à 19 h 30

► Vendredi 23 mai

L'autre Écran

68, de Patrick Rotman
Salle Jean-Dame, à 20 h

► Mardi 3 juin

Salon de Littérature jeunesse

En mairie, de 9 h à 17 h

► Mardi 3 juin

Écran libre

Projection d'un moyen métrage
Salle Jean-Dame, à 19 h 15

► Jeudi 5 juin

Spectacle de hip-hop

Gymnase Jean-Dame,
de 18 h 30 à 22 h

► Mardi 10 juin

Mardis musicaux

En mairie, à 12 h 30 et 18 h 30

► Du 12 au 14 juin

Salon de l'Environnement et des Métiers durables

Palais Brongniart

► Jeudi 12 juin

L'autre Écran

Projection de courts métrages
Salle Jean-Dame, à 20 h

► Mercredi 18 juin

Remise des Trophées de natation

Cour de la mairie, à 17 h

► Jeudi 26 juin

Conseil d'arrondissement

En mairie, à 19 h

► Jeudi 26 juin

L'autre Écran

Séances documentaires
Salle Jean-Dame, à 20 h

Retrouvez l'agenda complet
sur www.mairie2.paris.fr

Du neuf dans le Sentier

Une OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) ambitieuse a été votée en avril au Conseil de Paris pour le quartier du Sentier. La rénovation du quartier est en marche !

Selon la délibération proposée par Jacques Boutault et votée par le Conseil de Paris, l'objectif est de traiter au moins deux tiers des 30 immeubles « repérés en état médiocre ou dégradé », de « faire réaliser des travaux dans 40 immeubles » supplémentaires et de « réhabiliter au moins 120 logements ». Il s'agit aussi de « créer ou maintenir au moins 90 logements à loyer maîtrisé », de supprimer les risques de saturnisme dans 30 immeubles au moins et de promouvoir au moins 70 projets globaux de réhabilitation conduisant à des économies d'énergie. Cette réhabilitation vise aussi à prévenir les risques d'incendie, les défaillances des réseaux hydrauliques et à mettre en valeur le patrimoine architectural du quartier. Étendue sur quatre ans, ambitieuse en terme de développement durable, cette opération s'est vue accorder une aide de près de 3 millions d'euros par la Ville de Paris. C'est un chantier de grande ampleur qui est donc lancé dans le Sentier, sous l'impulsion du maire du 2^e.

Lisez jeunesse !

Dans le cadre de « Une saison de lecture », la 5^e édition du Salon de Littérature jeunesse se tient le 3 juin en mairie, en présence d'écrivains renommés.



Animations, lectures, contes : une journée « culture » pour tous les goûts et pour tous les âges.

La Mairie du 2^e et La Scène du Balcon invitent jeunes et moins jeunes le mardi 3 juin de 9 h à 16 h 30 à la 5^e édition du Salon de Littérature jeunesse. Il reçoit cette année encore des auteurs renommés : Pierre Delye, Marc Villard, Marie-Hélène Delval, Marie Desplechin se relaieront ainsi pour signer leurs livres,

lire des textes, contes ou poèmes, animer des rencontres avec le public et les enfants des écoles. La remise des prix du 5^e Concours de poésie organisé en collaboration avec le collège César-Franck et les écoles du 2^e se déroulera en mairie à 19 h 30. Bien évidemment, l'entrée est libre et gratuite.

Mains libres et geste solidaire

Tous les dimanches matins, à l'angle des rues Montmartre et Montorgueil (1^{er} arrondissement), allez découvrir les produits équitables du stand installé par l'association Mains libres.

L'association Mains libres a créé, il y a un an, une bagagerie pour les SDF des quartiers du centre de Paris. Aujourd'hui, elle vous propose, le dimanche matin, un stand de produits issus du commerce équitable, pour permettre la réinsertion de ces personnes par le travail. Trois bonnes raisons d'acheter ces produits : issus du commerce équitable, ils permettent à des petits producteurs du Sud d'être mieux rémunérés ; ce sont des produits biologiques et de qualité ; en les achetant, vous aidez des exclus du quartier à reprendre une activité économique. Les bénéfices des ventes sont reversés intégralement aux personnes qui tiennent le stand, via l'association Travail au clair qui établit les feuilles de paie. www.mainslibres.asso.fr



Sorties de printemps

Habitants du 2^e, aux beaux jours, la rue est à vous. Profitez-en !

Les amoureux de lecture et d'échange se retrouvent, comme d'habitude désormais, le deuxième samedi de chaque mois, à l'angle des rues Montorgueil et Montmartre.

Vous préférez chiner ? Rendez-vous de 9 h 30 à 18 h le **samedi 17 mai**, dans le jardin des Halles, pour le videgrenier de l'association Accomplir. Puis le **samedi 24 mai**, rue Saint-Denis, pour celui de la rue Saint-Denis. Le **mardi 27 mai**, à partir de 19 h, soirée conviviale rue de Tracy pour le repas de quartier du Sentier, et la Fête des voisins à 19 h, square Louvois. Du **lundi 2 au vendredi 6 juin**, les com-



L'an dernier, plus de 500 personnes avaient participé au Grand Pique-nique du 2^e, rue Léopold Bellan.

merçants vous attendent pour le traditionnel « Choiseul en fête » de la rue de Choiseul. Le deuxième « Grand Pique-nique du 2^e », organisé par l'association Le Monde du 2 et la mairie, aura lieu le **dimanche 15 juin**, de midi à 16 h, dans la partie piétonne de la rue Montmartre.

Enfin, le **samedi 28 juin**, rendez-vous à la fête du quartier Montorgueil, de 15 h à 22 h, place Goldoni !

Votation citoyenne

Du lundi 19 au dimanche 25 mai, la Ligue des Droits de l'homme vous convie à vous exprimer sur le droit de vote des étrangers aux élections locales. Une urne est à cet effet à votre disposition dans le hall de la mairie.

Fête de la musique en mairie

Le samedi 21 juin, venez fêter la musique dans la cour de la mairie du 2^e. Groupes et orchestres en tous genres y attendent petits et grands pour une soirée festive et dansante, de 19 h à 2 h du matin.

Abonnez-vous !

La lettre électronique de la Mairie du 2^e arrive directement sur votre messagerie pour vous informer sur l'actualité de votre arrondissement. Pour s'inscrire, un clic suffit sur la page d'accueil du site www.mairie2.paris.fr

La santé au Moyen-Âge

C'est le thème de la nouvelle exposition installée à la Tour Jean-sans-Peur. Comment se soignait-on ? Comment fabriquaient-ils les médicaments ? Découvrez-le jusqu'au 9 novembre 2008, du mercredi au dimanche, de 13 h 30 à 18 h. Entrée : 5 €, ou 3 € (7 à 18 ans).

Fête au jardin extraordinaire

L'association Accomplir, en partenariat avec Mains Libres et le Centre d'animation des Halles, vous invite le samedi 31 mai à la Fête du Jardin extraordinaire, dans le jardin des Halles. Au programme : une estrade pour artistes grands et petits, des animations, pour les enfants...



En images

Votre journal municipal n'ayant pu paraître en mars pour cause d'élections, voici un petit résumé en images des quelques événements qui ont marqué la vie du 2^e depuis le début de cette année 2008.



Janvier • « Les Graateurs » ont animé les vœux du maire à la population en interpellant gaiement les nombreux habitants présents par de jolis moments d'improvisation.



Janvier • Jacques Boutault a remis la « médaille des Justes parmi les nations » à Lucienne Jeanne Boutet, René Dumontel, Marie Menou, Mathilde Reitz et son fils René, à l'invitation du Comité Français pour Yad-Vashem, et en présence de Daniel Halvy-Goetchel, ministre-conseiller à l'ambassade d'Israël en France.

Janvier • Inauguration de la Bibliothèque Charlotte-Delbo, en présence de Christophe Girard, adjoint au maire de Paris chargé de la Culture (à droite), et de Claudine Collet-Riera, ayant droit de Charlotte Delbo (en bas à gauche).



Février • Passionnante conférence en mairie sur « L'eau en partage, un enjeu planétaire », en présence – entre autres – de Danielle Mitterrand et de Ricardo Petrella.



Février • Afin de toujours mieux recevoir le public, l'accueil de la mairie du 2^e se présente sous son nouveau jour, après quelques semaines de travaux.



Février • Inauguration de la nouvelle crèche de l'immeuble des Petits-Pères par Jacques Boutault, en présence de Olga Trotstianski, adjointe au maire de Paris (au centre) et des élus du 2^e arrondissement.

Février • C'est carnaval dans le quartier Montorgueil, avec la participation de La Clairière, des élèves de l'école de mode Esmod International et des enfants des écoles Dussoubs et Beaugard.



Mars • Depuis le jour de l'élection du maire et des adjoints, le fronton de la mairie du 2^e arbore le drapeau du Tibet, en soutien au peuple tibétain en lutte pour son droit à l'autodétermination et à la liberté d'expression.

Nous continuons ensemble !



En élisant au second tour des élections municipales, avec 68,34 %, des voix la liste de rassemblement des partis de gauche conduite par Jacques Boutault, les habitants du 2^e arrondissement ont à la fois validé le travail accompli lors de la première mandature, et marqué leur volonté forte de voir leurs élus poursuivre cette action. C'est dans cet esprit qu'une fois réélu au poste de maire, le 29 mars, Jacques Boutault a constitué son équipe. C'est cette dernière, ses objectifs et ses moyens que vous présente aujourd'hui votre journal *Paris 2^e*.

Résultats des élections municipales

1^{er} tour

- **Sylvie Wieviorka** Paris un temps d'avance – PS, PCF, PRG **33,12 %**
- **Jacques Boutault** Paris avec Denis Baupin – Les Verts **29,93 %**
- **Christophe Lekieffre** Paris gagnant – UMP **22,91 %**
- **François Guiliana** Ville plus humaine – Centre-MoDem **9,22 %**
- **Christiane Pacros** Pôle des tricolores – Front National **2,48 %**
- **Jean-Pierre Dalmas** – Lutte ouvrière **1,34 %**
- **Marie-Christine Blin** Le 2^e au centre – Divers droite **1,01 %**

2^e tour

- **Liste « Paris, un temps d'avance – Continuons ensemble »**
J. Boutault **68,3 %**
- **Liste « Paris Gagnant »**
C. Lekieffre (UMP) **31,66 %**

La nouvelle équipe municipale



Jacques Boutault

47 ans, journaliste. Maire du 2^e arrondissement, conseiller de Paris.

Le maire prend directement en charge la Culture.

« J'ai été réélu maire en mars 2008, avec plus de 68 % des voix, à la tête d'une liste de fusion des écologistes et des socialistes,

communistes et radicaux. En prenant mes fonctions, j'ai cependant bien conscience d'être le maire de tous les habitants du 2^e arrondissement, quel que soit le vote qu'ils aient exprimé lors des élections municipales. J'ai pour objectif de travailler avec l'équipe municipale dans toute sa diversité, tout en associant l'opposition.

Avant d'être élu maire du 2^e arrondissement pour la première fois en 2001, j'étais très investi dans la vie associative locale et les luttes environnementales au sein de

diverses associations. J'ai grandi dans le 10^e arrondissement, puis vécu mon adolescence à Nanterre, où j'ai habité en cité HLM. J'habite maintenant dans le 2^e arrondissement depuis 1994. Mes enfants y sont nés et sont scolarisés dans les écoles publiques du quartier du Sentier. Contrairement aux autres maires à Paris, je n'ai pas souhaité bénéficier d'un chauffeur et d'une voiture ; je me déplace à pied, à vélo ou en métro. J'ai conservé une activité professionnelle à temps partiel. En effet, j'entends bien continuer à partager une réalité que vivent, au quotidien, les habitants du centre de Paris, afin de mieux les comprendre et de rester accessible et à l'écoute de leurs besoins. »

Élus de la majorité municipale



Pierre Schapira

63 ans, chirurgien-dentiste. Adjoint au maire chargé des Finances et du Budget, conseiller de Paris,

adjoint au maire de Paris chargé des Relations internationales, des Affaires européennes et de la Francophonie, député européen.

« En 2001, après avoir conduit victorieusement la liste de la gauche rassemblée, je suis devenu adjoint au maire de Paris, Bertrand Delanoë, et adjoint au maire du 2^e, Jacques Boutault. Élu au Conseil de Paris depuis 1995, je suis aujourd'hui député européen et adjoint au maire de Paris chargé des Relations internationales, des Affaires européennes et de la Francophonie. Mais je reste avant tout un élu du 2^e arrondissement auquel je suis très attaché y vivant depuis 35 ans. Le maire du 2^e m'a demandé d'être en charge du Budget et des Finances et je serai, comme toujours, au service des habitantes et habitants de notre arrondissement et continuerai à œuvrer pour le bien public. »

Sylvie Wiewiorka

58 ans, médecin. Adjointe au maire du 2^e, déléguée à la Prévention et à la Sécurité, conseillère de Paris.

« Je suis élue à la mairie du 2^e depuis 2001. De 2001 à 2007, j'ai été première adjointe en charge de la Vie associative, de la Démocratie locale, de la Prévention et de la Sécurité. Je suis aussi membre du parti socialiste et j'ai, à ce titre, été désignée par les militants du 2^e arrondissement pour conduire la liste « Paris, un temps d'avance avec Bertrand Delanoë » qui est arrivée en tête au premier tour des élections municipales le 9 mars dernier. Je suis médecin psychiatre responsable d'un centre parisien de soins pour toxicomanes et auteur de nombreux ouvrages et articles sur ce sujet. Pour cette mandature qui commence, je suis dans le 2^e, adjointe au maire déléguée à la Prévention et à la Sécurité. J'ai



toujours été, et je le resterai, une élue disponible et de proximité. Je défendrai le droit à vivre, circuler et travailler dans notre arrondissement en toute tranquillité. La mairie n'a pas autorité sur les forces de police mais nous pouvons contribuer, par le dialogue et la concertation, à améliorer le service rendu aux habitants. J'ai été aussi élue conseiller de Paris et, dans ce mandat, je m'efforcerai de faire entendre la voix des habitants du 2^e au Conseil de Paris, tout comme je compte bien tenir les habitants du 2^e régulièrement informés de la politique menée à Paris par Bertrand Delanoë. »

Dominique Dussart

64 ans, urbaniste. Première adjointe au maire, chargée de l'Urbanisme, du Logement, de l'Environnement et du Développement durable.

« Mes nouvelles fonctions de première adjointe et de déléguée à l'Urbanisme, au Logement, à l'Environnement et au Développement durable vont me permettre de faire appel à mes compétences professionnelles d'urbaniste et de sociologue. Première priorité : le logement. Il nous faut créer les conditions d'un quartier plus solidaire en traitant au plus près les demandes de logements, par le biais de la commission pluraliste au sein de la Mairie du 2^e. Pour satisfaire la demande, la création de nouveaux logements sociaux passe obligatoirement par la préemption d'immeubles et leur rénovation. Agir sur l'habitat dégradé



dans les objectifs du développement durable par la mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) axée essentiellement sur le quartier Sentier. Deuxième priorité : la vie quotidienne et l'environnement. Il nous faut traiter les nuisances auxquelles les habitants du 2^e sont confrontés chaque jour : déchets, bruits, propreté, pollutions. Améliorer leur cadre de vie en repensant la végétalisation et l'organisation de l'espace public. Troisième priorité : avec les autres élu(e)s, rendre plus transparentes les politiques municipales par le biais de la participation des habitants du 2^e aux décisions qui les concernent. Chaque semaine, le dialogue est plus spécialement ouvert avec celles et ceux qui le souhaitent lors de mes permanences, en mairie, les mercredis de 9 h à 12 h, et sur rendez-vous. »



Maxime Des Gayets

29 ans, contractuel de la fonction publique.

Adjoint au maire, chargé de la Démocratie locale, du Commerce et du Développement économique.

« Impliqué depuis plusieurs années dans la vie de notre arrondissement, profondément attaché aux principes de démocratie active, je compte favoriser la participation des habitants à la conduite des politiques municipales, dans le respect des engagements pris par Bertrand Delanoë. Tout au long de la mandature, vous pourrez aussi compter sur mon engagement en faveur du commerce de proximité et de la diversité commerciale. Dans le même esprit, je veillerai au soutien, à l'accompagnement et au développement des entreprises innovantes dans le 2^e. Âgé de 29 ans, je travaille actuellement auprès du président de la région Île-de-France sur les problématiques du logement et de l'action foncière. Responsable associatif, je suis aussi membre des instances nationales du Parti socialiste. »

Jean-Paul Maurel

57 ans, pilote de ligne. Adjoint au maire du 2^e, chargé de la Voirie, des Déplacements, des Transports, de l'Espace public et du Sport.



« Le maire a souhaité me confier deux délégations importantes : la première recouvre la Voirie, les Transports, la Circulation et l'Espace public. C'est un vaste domaine que je connais bien, puisque je l'ai pratiqué durant la précédente mandature. Le large succès obtenu lors des élections municipales par la liste des Verts au premier tour, et celle d'union au second tour, représente pour moi un encouragement fort à poursuivre la politique que nous avons mise en œuvre entre 2001 et 2008 dans le 2^e, à savoir la réduction de la place de la voiture au profit de l'amélioration des circulations douces et des déplacements piétons. En ce qui concerne le Sport, ma seconde délégation, je souhaite encourager la pratique de nombreuses activités, y compris celles qui n'ont pas encore de structure dans notre arrondissement (cyclisme, roller...). Je vais donc reprendre mon travail d'élu avec plaisir et enthousiasme, toujours au service des habitants de l'arrondissement, dont j'attends les remarques, les critiques et, pourquoi pas, les encouragements. »

Roberta Bernard

66 ans, responsable associative. Adjointe au maire du 2^e, chargée de la Vie scolaire et de la Petite Enfance.



« Trente-cinq ans de vie associative dans le 2^e m'ont donné l'envie de continuer à participer activement à la vie de l'arrondissement. À la retraite depuis deux ans, mon engagement politique en tant que candidate d'ouverture sur

la liste d'union de la gauche a été une première étape citoyenne. Aujourd'hui, c'est avec la conviction de pouvoir être utile et de mettre ma pratique sociale au service de tous, que j'ai accepté d'être maire adjointe déléguée à la Vie scolaire et à la Petite Enfance. Disponible pour vous écouter, c'est ensemble que nous avancerons. »



Claire Grover

55 ans, plasticienne.

Conseillère du 2^e arrondissement, chargée de la Lutte contre les exclusions et de l'Action sociale.

« Habitant à Paris depuis 1976, je suis peintre et graphiste. Mes propres difficultés à intégrer une action artistique avec un revenu stable m'ont rendue sensible à toutes les formes de précarité qui habitent nos immeubles, nos lieux de travail, nos rues... J'ai commencé à militer au quotidien en 2003, avec la menace de fermeture qui planait sur l'Hôtel-Dieu. Conseillère de quartier depuis 2004, j'ai fondé une association de soutien aux sans-abri. Ma présence au Conseil d'arrondissement du 2^e marque la reconnaissance des questions de la lutte contre les exclusions, quelles qu'en soient les origines (logement, papiers, emploi, discrimination, etc.). Les actions à mener se construiront dans la proximité, dans l'expérimentation, avec les personnes concernées, les plus démunis (qui doivent retenir toute notre attention), mais aussi les classes moyennes de l'arrondissement qui tombent de plus en plus massivement dans la pauvreté – les jeunes, les personnes âgées dont la retraite est peu importante, les artistes et autres intermittents menacés par le coût du logement et les problèmes d'insertion sociale. C'est la mixité sociale qui caractérise notre arrondissement, sa richesse humaine et son épaisseur, un héritage à maintenir pour l'avenir ! »

Florence Ribard

45 ans, administratrice adjointe à l'Assemblée nationale. Conseillère du 2^e arrondissement, chargée de la Vie associative.



« Née à Lisieux, j'ai fait mes études dans le Calvados et vis dans le centre de Paris depuis plus de vingt ans. J'habite le Sentier. Militante au Parti socialiste depuis 1981, j'ai souhaité donner un sens nouveau à mon engagement, traduire en changements concrets les attentes exprimées par nos concitoyens en me présentant aux élections municipales. Je suis très fière et très heureuse d'être aujourd'hui élue. Au sein de l'équipe municipale, je suis déléguée à la Vie associative, secteur riche et dynamique, au cœur de la vie sociale, culturelle et citoyenne de notre arrondissement. Je souhaite écouter les associations, faire appel à elles, mais aussi les aider à réaliser leurs projets. Permettre au monde associatif de se faire connaître et se rencontrer, impliquer les habitants dans la vie locale et animer les espaces publics de notre quartier, voilà quelques pistes que je m'attacherai à suivre dès ce début de mandat. »

Anne Sabourin

23 ans, attachée parlementaire. Conseillère du 2^e arrondissement, déléguée à la Jeunesse.

« Engagée depuis quelques années, dans les mouvements de jeunesse, puis au PCF, je suis très contente d'être devenue conseillère du 2^e arrondissement dans lequel j'habite depuis quatre ans, et tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée. Pour ce premier mandat, je participerai à la construction, avec l'équipe municipale et avec vous, d'une politique locale ancrée à gauche. Il y a urgence, en effet, à protéger les habitants du 2^e de la politique du gouvernement qui aggrave la situation des plus modestes et tend à



réduire les droits politiques et sociaux de l'ensemble des citoyens. Le maire m'a demandé de travailler plus particulièrement sur les questions qui touchent la jeunesse. Je m'y attacherai donc, pendant six ans, avec pour premier objectif de leur permettre d'acquiescer l'autonomie dont ils ont besoin, de les écouter et les aider dans les projets individuels et collectifs qu'ils entreprennent, notamment avec le Conseil de la Jeunesse. »



Alfred Duduoglu

54 ans, commerçant. Conseiller du 2^e arrondissement, chargé de la Propreté et du Commerce de gros.

« Né à Bursa, en Turquie, j'exerce la profession de commerçant, filière textile, dans le Sentier depuis 25 ans. Ma qualité de conseiller de quartier depuis deux ans, a été pour moi un bon exercice de démocratie locale. Cela m'a permis de connaître le fonctionnement de la mairie, tout en étant proche des habitants et de leurs attentes. Dans le cadre de mes délégations à la Mairie du 2^e, je suis en charge de la Propreté. Je souhaite également m'investir dans la vie économique locale du Sentier tout en favorisant une cohabitation harmonieuse entre l'activité textile de gros et les habitants. »

Laurent Bureau

58 ans, directeur d'association.
Conseiller du 2^e arrondissement



« Né en 1949, je suis père de deux filles et grand-père de deux petits-enfants. J'ai choisi de venir habiter à Paris en 1987, et dans le

2^e arrondissement en 1991. Après une formation en économie et en gestion, j'ai toujours travaillé dans le privé dans des activités économiques, dans des PME puis dans une grande banque à l'international. En parallèle, j'ai animé des associations culturelles pendant 25 ans, à Bordeaux – j'y ai notamment administré une troupe de théâtre de jeunes pendant 10 ans – puis à Paris. En 1998, j'ai créé une association qui aide les jeunes musiciens en organisant des concerts, à Paris et depuis peu dans le 2^e. J'ai créé en 2001 un festival qui invite à Paris, durant l'été, de jeunes musiciens de toute l'Europe. Je partage la volonté qu'avait Antoine Vitez d'un « élitisme pour tous ». Engagé à gauche depuis 1973, je suis militant actif au Parti Socialiste, à l'écoute des habitants, les dimanches matins rue Montorgueil. À la mairie du 2^e après avoir été chargé des Écoles, de la Petite Enfance et de la Culture, je n'ai plus de délégation. Je suis donc libre et serai à l'écoute des besoins des habitants. Je suis joignable par courriel (laurent.bureau@paris.fr) et reçois sur rendez-vous. »

Le Conseil d'arrondissement

Un Conseil d'arrondissement réunissant tous les élus est organisé une fois par mois. Les délibérations qui lui sont soumises pour avis sont ensuite votées au Conseil de Paris. À l'issue du Conseil d'arrondissement, les élus répondent aux questions du public sur tout sujet concernant la vie de l'arrondissement. Les comptes rendus des Conseils d'arrondissement sont disponibles sur le site Internet de la mairie du 2^e, www.mairie2.paris.fr.

Élu de l'opposition

Christophe Lekieffre

38 ans, attaché parlementaire. Conseiller du 2^e arrondissement.



« La mandature qui s'ouvre sera délicate. À gauche, l'ambiguïté politique permet toujours aux élus Verts de diriger notre

arrondissement alors qu'ils y sont minoritaires. En revanche, le Parti socialiste dispose d'une majorité absolue avec 7 élus sur 13. Paradoxalement, le second mandat du maire Vert sera donc plus difficile que le premier. Les hostilités à l'intérieur de la nouvelle majorité n'ont d'ailleurs pas tardé à s'afficher... À droite, la situation s'est considérablement dégradée. Je suis désormais l'unique élu d'opposition et les électeurs de droite et du centre du 2^e n'ont plus du tout de représentant au Conseil de Paris.

L'abstention de notre électorat ne pardonne pas. Pour 117 voix d'écart, le troisième poste de Conseiller de Paris nous échappe et les moyens qui y sont associés également. J'aurai donc à assumer seul ce que les douze élus de la majorité se répartiront entre eux. La tâche ne sera pas facile mais je l'accepte. Aussi, j'appelle celles et ceux qui ne se reconnaissent pas dans cette majorité « bancale » à me rejoindre pour construire de nouveaux projets et préparer l'alternance.

Élu de proximité, je suis joignable directement sur mon portable (06 60 95 33 17) ou par courriel (christophe.lekieffre@paris.fr). Gardons Paris 2 à cœur, pour un Paris gagnant ! »

Le 2^e arrondissement en quelques chiffres

Le 2^e compte environ **20 000 habitants pour 1 km²** de superficie. Il se caractérise par :

- **de fortes inégalités sociales et de confort de vie** : des logements de qualité côtoient un parc de logements souvent dégradés, voire insalubres ou exigus (**2,1 pièces pour 1,7 personne en moyenne**)

et anciens. Contrairement aux idées reçues, le 2^e n'est pas un arrondissement riche !

- **le plus faible taux parisien d'équipement des ménages en automobile** : plus de **70 %** des habitants n'en possèdent pas.

- **très peu d'espaces verts** : avec **12 cm²** par habitant le 2^e est

l'arrondissement de Paris le moins bien pourvu.

- **une vie économique active** : plus de **60 000 emplois** salariés y sont recensés.

- **sa mixité sociale et culturelle** : une forte proportion de résidents étrangers et la plus forte proportion de Parisiens âgés de 20 à 39 ans.

Et maintenant... au travail !

**Les idées ne manquent pas, les volontés non plus !
Petit tour d'horizon des projets de l'équipe
municipale pour la mandature à venir.**

Ce ne sont pas les projets qui manquent pour les années qui viennent. Il nous faut d'abord répondre aux besoins les plus urgents : **créer plus de logements sociaux et intermédiaires** pour permettre aux familles de se loger sans se ruiner. Nous allons aussi aider à la rénovation de l'habitat dégradé car il y a trop d'immeubles vétustes dans lesquels la sécurité des personnes n'est pas assurée. Trop de gens vivent dans des appartements insalubres ou sans confort. Nous serons aussi attentifs aux plus démunis et rechercherons des solutions pour ceux qui vivent dans la rue. Nous envisageons de créer, pour eux, une structure d'accueil dans l'arrondissement. Il nous faudra aussi **augmenter l'offre de garde des jeunes enfants** pour que la reprise de l'activité professionnelle, après la naissance, ne soit plus un casse-tête pour les jeunes parents. Nous veillerons, en lien avec l'Éducation nationale, à la qualité de l'accueil et des conditions de travail des élèves dans les écoles publiques de l'arrondissement.

Des projets tous azimuts

Citoyens des villes, nous pouvons promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement tout en servant le meilleur pour nos enfants. Nous allons donc poursuivre l'introduction des aliments issus de l'agriculture biologique dans les restaurants scolaires. Nous en sommes aujourd'hui à 50 % de plats bio. Et ce n'est pas parce que le 2^e arrondissement est largement en tête à Paris

qu'il nous faut renoncer à aller plus loin. D'ailleurs, il nous faudra **étendre le bio** aux crèches et aux résidences pour personnes âgées.

Aménager l'espace constitue une autre des priorités de la mandature. Avec, notamment, plus de place aux piétons et aux circulations douces : les



Toujours plus de place aux circulations douces, aux piétons, aux transports en commun.



Le commerce de proximité est l'un des acteurs principaux de la vie d'un quartier.

vélos et transports en commun. Aussi, un minibus de desserte des quatre arrondissements centraux, reliant les principaux services publics (la Sécurité sociale, le centre des impôts, les mairies...) et desservant les principaux monuments du centre de Paris devrait être mis en place. Objectif : répondre à la fois aux besoins des personnes âgées qui prennent peu le métro car difficile d'accès, et à ceux des touristes qui préfèrent voyager en surface afin de profiter du paysage urbain. Bien sûr, dans un arrondissement très en avance en matière de démocratie participative nous devons continuer à **promouvoir des conseils de quartier actifs**, libres et engagés dans les projets locaux. Les élus sont à leur écoute

et les saisiront de tout projet important concernant la vie locale. Autre objectif majeur : **lutter contre la disparition du petit commerce de proximité** ; une tâche difficile car les mairies disposent de très peu de moyens pour lutter contre ce phénomène. **Faire du 2^e une terre d'accueil de l'économie numérique** est un autre projet important. Enfin nous devons **renouveler l'esprit de la fête**. Aux nombreux événements culturels, artistiques et festifs auxquels nous vous invitons régulièrement s'ajoutera le carnaval, né en début d'année, grâce à l'énergie militante des associations et des écoles du quartier. Une manifestation qu'il serait heureux de pérenniser pour la joie de petits et des grands !

Mais que fait le Maire ?

Voilà une question qui revient souvent dans les rapports entre les habitants et les services d'une mairie ! Un maire d'arrondissement n'a pas tous les pouvoirs, loin de là. Petit rappel de ses attributions.

Depuis les lois de décentralisation de 1982 et la loi PML, les villes de Paris, Marseille et Lyon sont reconnues, chacune, comme une seule commune. Mais leur taille a amené le législateur à en organiser les responsabilités et les instances de façon particulière. C'est ainsi que les arrondissements se voient confier toute une série de responsabilités directes dont, essentiellement, la gestion des équipements publics de proximité (écoles, crèches, gymnases, piscine, bibliothèques...).

La loi de février 2002 a étendu ce champ de compétences. Elle élargit la notion d'équipements de proximité, crée une section d'investissement dans le budget de l'arrondissement (appelé « état spécial ») et accroît le rôle du maire d'arrondissement en matière d'aménagements urbains et de voiries. Cette loi institue également les conseils de quartier.

Toutefois, à la différence d'une mairie de plein exercice, une mairie d'arrondissement n'a pas de personnalité morale. Le maire ne peut lancer des appels d'offres supérieurs à 90 000 euros. Il ne peut pas non plus « jumeler » son arrondissement avec une autre commune ou arrondissement.



Jacques Boutault, dans son bureau à la mairie.

Une mairie d'arrondissement ne lève et ne perçoit pas l'impôt, son maire ne possède pas de pouvoir de police (pas plus que le maire de Paris).

En résumé, une mairie d'arrondissement a pour missions de :

- **délibérer**, préalablement au Conseil de Paris, sur tous les sujets traitant de l'arrondissement ;
- **préparer**, avec les adjoints sectoriels du maire de Paris, les projets d'investissements localisés concernant l'arrondissement (voirie, espaces verts, grosses réparations, entretien et travaux d'urgence dans les équipements de proximité) ;
- **gérer** les équipements de proximité : bibliothèques, gymnases, espaces

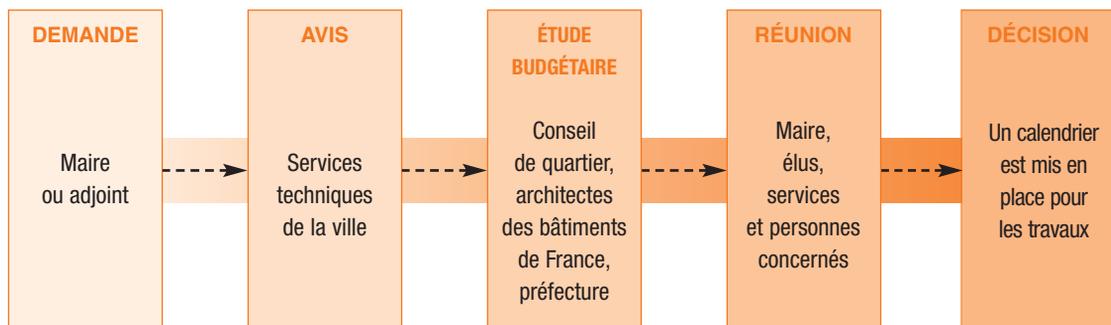
verts, écoles et crèches. La gestion de ces équipements s'effectue à travers le budget de fonctionnement (et s'entend hors rémunération des personnels) ;

- **émettre** un avis sur les permis de construire et les déclarations d'intention d'aliéner (outil destiné à effectuer des préemptions d'immeubles) ;
- **mettre en œuvre**, dans la limite de son budget sa propre politique en matière d'animation locale et culturelle ;
- **promouvoir** l'exercice de la démocratie locale.

De plus, le maire est président du Centre d'action social et de la Caisse des écoles, qui a la responsabilité de l'organisation de la restauration scolaire et des centres de vacances.

Le cheminement d'une décision Installation d'une jardinière, d'un feu rouge, plantation d'un arbre...

Que se passe-t-il entre le moment où la mairie est saisie d'une demande et son aboutissement ?



Bienvenue dans votre mairie !

8, rue de la Banque – 75002 Paris
Métro Bourse ou Bus 29
Tel. : 01 53 29 75 02
Fax : 01 53 29 75 01
www.mairie2.paris.fr

Horaires d'ouverture

Lundi-vendredi : de 8 h 30 à 17 h
Jeudi : de 8 h 30 à 19 h 30
Samedi : de 9 h à 12 h 30 (célébration
des mariages et déclarations de décès)

État Civil 2^e étage

Naissances, mariages, décès,
demandes de livrets de famille
et demandes d'actes.

Tél. : 01 53 29 75 80

Affaires générales 2^e étage

Certificats de concubinage,
d'attestations d'accueil, de
logement, permis de démolir et
de construire, remise de diplôme...

Tél. : 01 53 29 75 60

Bureau des écoles 2^e étage

Inscriptions en école maternelle
et primaire. Pour les inscriptions en
collège et lycée, s'adresser au
Rectorat de Paris.

Tél. : 01 53 29 75 90

Caisse des écoles entresol

Gestion des cantines scolaires, des
garderies, colonies de vacances ou
activités sportives péri-scolaires.

Tél. : 01 42 60 03 29

Inscriptions en crèches

Informations concernant les modes
de garde.

Tél. : 01 53 29 75 90

Bureau des élections

2^e étage
Inscriptions sur les listes
électorales.

Tél. : 01 53 29 75 90

Antenne de la Préfecture de police entresol

Carte nationale d'identité,
passeport, autorisation de sortie
du territoire, carte grise.

Lundi au vendredi :

de 8 h 30 à 12 h 45

et de 17 h à 14 h

(le jeudi jusqu'à 19 h).

Tél. : 01 53 29 75 02

Greffe du Tribunal d'instance du 2^e

Hall de la mairie
Tribunal d'instance du 2^e

Service civil et service du juge
de proximité, injonctions de payer,
saisie des rémunérations, tutelles,
Pacs...

Du lundi au vendredi :

de 9 h à 16 h

Tél. : 01 44 55 35 95

Fax : 01 42 60 08 16

Permanences en mairie

• Martine Billard, députée des 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements

Permanences tous les deuxièmes
lundis de chaque mois
de 17 h à 19 h, sans rendez-vous.

• Conseiller juridique

Permanence le jeudi de 17 h à 20 h
sur rendez-vous.

S'adresser à l'accueil de la mairie.

• Conseiller fiscal

Permanences tous les mercredis
de 14 h à 15 h 30 sur rendez-vous
auprès des hôtesses d'accueil
de la mairie.

• Conciliateur

Permanences tous les matins
(sauf le jeudi) de 9 h à 11 h
au Tribunal d'instance du 2^e.

• Association départementale d'informations sur le logement (ADIL)

Permanences tous les mercredis
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 15
sur rendez-vous.